

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Sondage Léger pour le RTQ

Interdiction des saveurs : le marché noir est partout

73 % des vapoteurs du Québec achètent des saveurs interdites et près d'un sur deux s'approvisionne hors des réseaux légaux.

Québec, le 7 juin 2026 – Plus de deux ans après l'entrée en vigueur de l'interdiction des saveurs dans les produits de vapotage au Québec, un sondage Léger réalisé pour le Regroupement des tabagies du Québec (RTQ) démontre que la mesure a échoué à atteindre son objectif. Au contraire, elle a favorisé l'essor d'un marché parallèle qui échappe largement au contrôle de l'État et qui nuit considérablement aux tabagies du Québec.

Selon l'étude réalisée auprès de 1 048 adultes québécois, 13 % des Québécois ont utilisé des produits de vapotage contenant de la nicotine au cours des 12 derniers mois. Chez les 18 à 34 ans, cette proportion atteint 26 %. Plus révélateur encore, 73 % des vapoteurs affirment avoir acheté au moins une saveur aujourd'hui interdite au Québec.

Pour Michel Poulin, porte-parole du Regroupement des tabagies du Québec. « *Le constat est sans appel : les saveurs n'ont pas disparu. Elles sont simplement passées du marché légal vers des réseaux illégaux* ».

L'étude révèle également que 45 % des vapoteurs disent s'être davantage tournés vers d'autres sources d'approvisionnement depuis l'entrée en vigueur de l'interdiction. Cette proportion grimpe à 71 % chez les jeunes adultes de 18 à 24 ans.

Les données démontrent que les consommateurs de saveurs interdites sont beaucoup plus susceptibles de se procurer leurs produits par l'entremise de sites Web, de commerces situés dans des réserves ou d'autres canaux échappant davantage à la surveillance des autorités.

Ainsi :

- Les commerces situés dans une réserve sont mentionnés 150 % plus souvent par les acheteurs de saveurs interdites que par les acheteurs de produits légaux;
- Les achats effectués sur des sites Web ou des commerces en ligne sont surreprésentés de 133 %;
- Les vapoterie sont mentionnées 21 % plus souvent;

« *Les résultats démontrent que la réglementation n'a pas éliminé les saveurs. Elle a simplement déplacé les ventes vers Internet, les réseaux informels et d'autres circuits où les mécanismes de contrôle sont beaucoup plus limités* », ajoute M. Poulin.

Le RTQ rappelle que les tabagies du Québec figurent parmi les commerces les plus réglementés de la province. Chaque jour, elles respectent des obligations strictes en matière de vérification de l'âge, de conformité et de vente responsable. *« Ce sont les détaillants qui respectent les règles qui paient aujourd'hui le prix de cette politique. Pendant que les tabagies perdent des clients et des ventes, les produits interdits continuent de circuler librement sur Internet, sur les réseaux sociaux et dans d'autres circuits qui échappent largement aux autorités »*, poursuit Michel Poulin.

Pour le Regroupement des tabagies du Québec, les résultats du sondage démontrent l'urgence de mettre en place le programme **ACCÈS Vapotage**, un modèle inspiré du programme ACCÈS Tabac qui permettrait de mieux encadrer le marché, de renforcer les inspections, de lutter contre le commerce illicite et de ramener les consommateurs vers des points de vente légaux et responsables.

Le RTQ estime qu'il est incohérent de multiplier les restrictions imposées aux commerçants qui respectent la loi pendant que les ventes illégales prospèrent sans véritable contrôle. Les résultats du sondage démontrent clairement que l'interdiction des saveurs n'a pas fait disparaître les produits recherchés par les consommateurs; elle a simplement déplacé les achats vers des réseaux parallèles.

Le Regroupement des tabagies du Québec demande au gouvernement de réaliser un bilan complet de l'interdiction des saveurs et de mettre en œuvre rapidement le programme **ACCÈS Vapotage** afin de mieux protéger les consommateurs, soutenir les commerçants qui respectent la loi et combattre efficacement le marché noir.

Source : Michel Poulin, porte-parole
Regroupement des tabagies du Québec (RTQ)
C: 581-980-1158 / Courriel : mpoulin@tabagies.com